

Procès-verbal

Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'École Le Tremplin
dûment convoquée et tenue de façon virtuelle
ce 18 mai 2021, à dix-huit heures trente.

Sont présents :	Valérie Tremblay	Présidente
	Karine De Montigny	Représentante des parents
	Julie Marceau	Représentante des parents
	Marie-Ève Martel	Représentante des parents
	Vicky Veillette	Représentante des parents
	Maité Gouveia	Représentante des professionnels
	Johanne Dessureault	Représentante des enseignants
	Maryse Fournier	Représentante des enseignants
	Mélanie Tschanz	Représentante des enseignants
	Anick Lauzier	Représentante du soutien
	Élodie Larouche	Élève - coprésidente du conseil d'école
	Marily Rivard	Élève - coprésidente du conseil d'école
Sont aussi présents :	Pierre Goulet	Direction
	Chantal Mongrain	Directrice adjointe
	Marie-Ève Alarie	Secrétaire de la rencontre

1. Mot de bienvenue et présentation des membres du Conseil d'établissement

Monsieur Goulet et Madame Tremblay souhaitent la bienvenue à tous les membres.

2. Questions du public

Aucune question du public.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Présences et quorum
2. Questions du public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux du 13 avril 2021
5. Suivi du dernier procès-verbal
6. Correspondance (courrier adressé au C.É.)
7. Rapport
 - a) Des élèves
 - b) Des enseignants
 - c) De la direction
8. Sujets de discussion :
 - a) Formation obligatoire membre du CÉ résolution
 - b) Calendrier scolaire 2021-2022
 - c) Surplus budgétaires 2019-2020
 - d) Budget annuel 2021-2022
 - e) Fournitures scolaires
 - f) Frais chargés aux parents
 - g) Parc-école
9. Affaires diverses :

112-CE
20-21/113

112-CE
20-21/114

a)

b)

10. Date et lieu de la prochaine séance

11. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que le directeur et la présidente ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la réunion ordinaire du 18 mai 2021;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mélanie Tschanz, appuyé par Johanne Dessureault et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 13 avril 2021

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Johanne Dessureault, appuyé par Vicky Veillette il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2021 du conseil d'établissement de l'École Le Tremplin.

5. Suivi du dernier procès-verbal

- Les consultations auprès des élèves : nous avons eu une très belle participation. Nous avons aussi eu de très beaux commentaires de la direction générale du CSS mentionnant que nous avons un beau respect des normes.
- La participation aux différentes activités organisées par le conseil des élèves était très bonne. Les élèves étaient bien heureux de toutes ces petites attentions.
- L'intercom pour communiquer avec la classe eXplore est maintenant réparé.
- Le retour en présentiel du 2^e cycle a très bien été.
- Nous faisons des assemblées générales des élèves régulièrement afin de les informer des nouvelles règles sanitaires et différentes informations.
- Nous sommes présentement dans les tâches pour l'année prochaine.
- Code vestimentaire : les élèves écoutent bien les nouvelles règles.
- Consultation pour le linge d'éducation physique : 75% des parents étaient favorables alors que 75% des élèves étaient contre. Nous avons choisi de ne pas aller de l'avant avec l'imposition d'un costume pour l'instant.
- Les coquilles dans le rapport annuel ont été corrigées.
- Concernant le parc-école, plusieurs propositions sont sur la table. Nous demanderons l'aide du comité 2R (rajeunissement et renouveau) afin de faire des choix.
- La gagnante du Concours Fierté, Engagement, Réussite est Élodie Larouche. Elle gagne une carte cadeau de l'endroit de son choix (Sport Expert). Nous avons aussi remis un prix coup de cœur à la classe de 6^e année de Mme Jacqueline. La classe se mérite un diner pizza qui aura lieu le 25 mai prochain.

6. Correspondance

Aucune correspondance.

7. Rapport

a) Des élèves

- Marily Rivard nous informe des prochaines activités à venir :
 - Mercredi avec AéRobin : les élèves participent bien. Dorénavant, les 30 premières minutes seront faites avec les 6^e et l'autre avec les secondaires.

- Jeudi pique-nique sur les couvertures que l'école prête. Une semaine chansonnier et l'autre DJ.
- Élodie nous mentionne qu'il y a 4 jeux collectifs disponibles au Shack dont : Jeux de couilles, Washers, Kamjam, Spikeball.
- L'Étoile polaire est venue pour faire une belle surprise à toute l'école selon un horaire rigoureux. Chaque élève et membre du personnel ont eu droit à un cornet de crème glacée trempé dans le chocolat. Une activité qui a vraiment plu à tout le monde.
- Concours « classe soleil » : chaque fait une chorégraphie de groupe. La classe avec la meilleure chorégraphie se méritera une journée à la plage.
Comité du bal : tout ce beau monde se démène pour offrir un beau moment aux finissants en ce temps de Covid. Catherine, enseignante en Arts plus, donne un grand coup de main pour la conception des décors, aidés par les élèves. Marie-Ève Hallé est aussi en charge du comité.
Nous avons les créatifs pour emporter 1X semaine. Des activités pour emporter et réaliser de façon individuelle.
- Bal pour les 6^e années : les enseignantes de 6^e essaient de trouver la formule idéale étant donné qu'il y a 4 groupes cette année.
- La récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-Gouverneur, Stella Scheiben, a été très émue lors de la remise de la médaille. Sa famille, son groupe classe, une enseignante et la direction étaient présents.
- Le gala Méritas aura lieu d'une façon réinventée. Il se fera 1 à 1 dans l'auditorium avec photo, certificat, trophée et surprises.

b) Des enseignants

- Mélanie Tschanz informe que la fin d'année arrive à grands pas et que tout le monde a bien hâte.
- Nous avons eu la visite de Guillaume Vermette, clown humanitaire, qui est venu donner des conférences en classe sur l'anxiété et la persévérance. Ceci était une initiative de la MRC des Chenaux.
- Bravo à Anick qui met de la gaieté dans notre école malgré les restrictions sanitaires.
- Maïté nous informe que le bonheur revient chez les élèves malgré la grosse année pour tous. Elle a bon espoir de pouvoir refaire des ateliers avec les élèves.

c) De la direction

- La direction félicite Chantal Mongrain, directrice adjointe, qui a obtenu un poste de 5 jours comme direction adjointe. Elle sera 3 jours au Tremplin et 2 jours à l'école des Deux-Étangs.
- Nous sommes présentement à la préparation de la fin d'année et des cours d'appoint seront donnés quelques journées afin de venir en aide à des élèves à qui ça pourrait être bénéfique.
- Pour l'année prochaine, nous aurons une année à deux étapes. La première étape comptera pour 40% et se termine fin janvier alors que la deuxième comptera pour 60%.
- Nous avons 430 quelques inscriptions pour l'année prochaine. Les lettres d'acceptation seront prêtes bientôt.
- Le point le plus en vigueur présentement est l'organisation scolaire pour l'an prochain.

8. Sujet de discussion

8.a Formation obligatoire membre du CÉ

Aucune nouvelle capsule.

8.b Calendrier scolaire 2021-2022

La direction explique les calendriers et nous informe des dates importantes.

8.c Surplus budgétaire 2019-2020

Monsieur Goulet nous informe que nous n'avons pu récolter 7 000\$ provenant des mauvais payeurs des trois dernières années. Pour cette raison, nous avons un déficit pour l'année de 3 400\$. Cette année nous devrions avoir un surplus d'environ 5 000\$.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mélanie Tschanz, appuyé par Johanne Dessureault, il est résolu à l'unanimité :

112-CE
20-21/115

D'ADOPTER, le surplus budgétaire 2019-2020.

Approuvé à l'unanimité.

8.d Budget annuel 2021-2022

La direction nous informe que l'an prochain, nous aurons un budget de 103 000\$ dans le parascolaire. Il présente le reste du document.

112-CE
20-21/116

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Maryse Fournier, appuyé par Marie-Ève Martel, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, le budget annuel 2021-2022.

Approuvé à l'unanimité.

8.e Fournitures scolaires

Nous prenons connaissance des modifications effectuées.

112-CE
20-21/117

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Johanne Dessureault, appuyé par Julie Marceau, il est résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, les fournitures scolaires 2021- 2022.

Approuvé à l'unanimité.

8.f Frais chargés aux parents

Dorénavant, tous les coûts de Plein air seront directement sur la facture (frais d'autobus, ski, camp de fin d'année ...). Un montant de 260\$ sera chargé, ce qui couvrira tous les frais. Nous attribuerons un crédit si les coûts sont moindres et si le montant est supérieur, la différence sera assumée par l'école. Il explique aussi les autres changements attribuables à des changements de cahiers.

112-CE
20-21/118

112-CE
20-21/119

D'ADOPTER, les frais chargés aux parents 2021-2022 présentés à la séance ordinaire du 18 mai 2021 du conseil d'établissement de l'École Le Tremplin, à l'unanimité.

8.g Parc-École

La direction nous informe que nous avons 158 000\$ d'accumulés jusqu'à présent. Nous avons plusieurs propositions présentement sur la planche à dessin. Le comité 2R va se rencontrer la semaine prochaine et par la suite les membres du personnel seront consultés.

Une résolution sera faite afin de pouvoir transférer des dons totalisant près de 7 800\$ dans le projet parc-école.

CONSIDÉRANT que nous avons reçu des dons pour notre projet de parc-école, mais que la raison n'est pas indiquée sur les chèques ;

CONSIDÉRANT que ces sommes sont pour le parc-école;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Johanne Dessureault, appuyé par Mélanie Tschanz il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, le transfert de ces sommes dans le projet de parc-école lors de la séance ordinaire du 18 mai 2021 du conseil d'établissement de l'École Le Tremplin.

9. Affaires diverses

Aucune affaire diverse.

10. Date et lieu de la prochaine

8 juin 2021 18h30.

11. Levée de l'assemblée

CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Julie Marceau, appuyée par Mélanie Tschanz, il est résolu à l'unanimité;

DE CLORE la réunion ordinaire du 18 mai 2021, à 19 h 57.

Vertical line